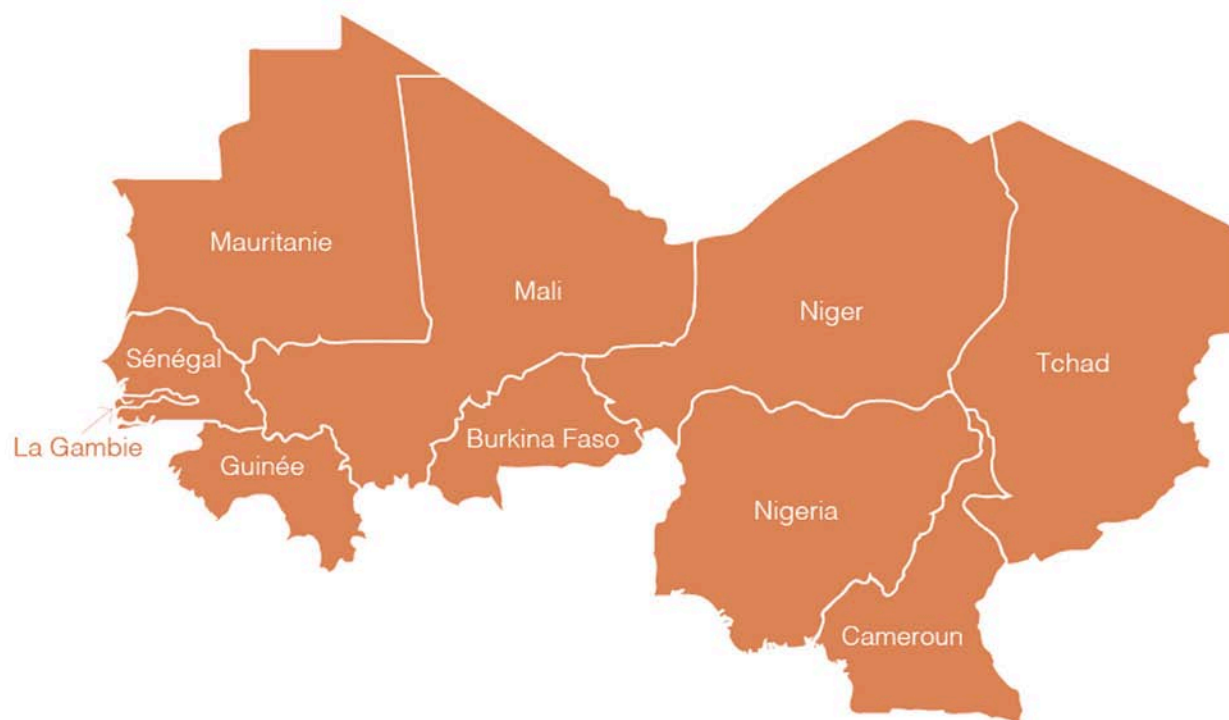




FORUM SUR LA REVUE SÉCURITAIRE AU SAHEL

ÉTAT DE DROIT ET EXTREMISME VIOLENT AU SAHEL



RAPPORT - Dakar, 5 et 6 novembre 2020



FORUM SUR LA REVUE SÉCURITAIRE AU SAHEL

**ÉTAT DE DROIT ET
EXTREMISME VIOLENT
AU SAHEL**

RAPPORT - Dakar, 5 et 6 novembre 2020



REMERCIEMENTS

Nous tenons à adresser nos sincères remerciements aux partenaires qui ont soutenu concrètement l'organisation du Forum sur la revue sécuritaire au Sahel.

Les remerciements vont d'abord à l'endroit de la **Fondation Konrad Adenauer**, partenaire stratégique régional de Afrikajom Center, pour son soutien substantiel aux plans financiers, scientifiques et organisationnels. Nous exprimons notre reconnaissance à **Ingo BADORECK**, Directeur régional de KAS et ses collaborateurs pour leur disponibilité, tout au long de notre collaboration.

Nous remercions aussi l'UNFPA et son Directeur **Mabingué NGOM**, pour leur soutien logistique.

Nous tenons également à remercier ONU Femmes et sa Directrice **Oulimata SARR** pour la prise en charge des femmes venant du Burkina-Faso, du Mali et du Niger.

Enfin nous exprimons notre profonde gratitude au **Président Macky SALL** qui nous a également soutenu concrètement et a facilité à nos hôtes de marque toutes les formalités relatives au protocole.

Nos sincères remerciements à **Diacoumba GASSAMA** qui a assuré de façon magistrale et bénévole la fonction de maître de cérémonie tout au long du Forum.

Nos sincères remerciements à tous les participants au Forum, et tout particulièrement à tous ceux qui ont fait le déplacement jusqu'à Dakar pour les débats enrichissants dont ils nous ont gratifiés.

HOMMAGE aux Présidents Amadou Toumani TOURE dit ATT et Pierre BOUYOYA

A Amadou Toumani TOURE «ATT»

J'ai connu Amadou Toumani TOURE «ATT» avant qu'il ne soit Président du Mali, il me recevait en audience chaque fois que je venais à Bamako. On a continué à avoir des discussions et des relations amicales tout au long de son séjour dakarois. Avant de prendre la décision de rejoindre définitivement Bamako, il a demandé à me voir et m'a expliqué son projet de s'impliquer totalement dans la résolution de la crise et pour le retour de la paix au Mali et surtout dans sa région natale, celle de Mopti.

Lors de notre mission au Mali en tant que Rapporteur spécial de l'ONU, nous avons rencontré deux fois le Président Amadou Toumani TOURE : la première fois pour le consulter, l'écouter et recueillir ses recommandations. La seconde, c'est lui-même qui nous a demandé de repasser pour lui faire un debrief.



Président Amadou Toumani TOURE



Président Pierre BOUYOYA

Les entretiens avec ATT se déroulaient avec beaucoup de chaleur, beaucoup de passion et d'amitié mais aussi avec une rare intelligence des situations et des contextes. C'est en ce moment que je lui ai annoncé l'organisation du Forum sur la sécurité humaine et sollicité auprès de lui l'honneur de présider la séance d'ouverture, ce qu'il avait accepté avec beaucoup d'enthousiasme. Mais deux jours avant le Forum, c'est Seydou SISSOUMA, son Directeur de cabinet, qui m'appelle pour me dire : Alioune ton ami est très désolé, il ne pourra malheureusement pas venir, parce qu'il vient de subir une opération délicate. On connaît la suite. Nous voulons saisir cette opportunité pour rendre un vibrant hommage à un homme engagé dans la protection des droits de l'enfant, à un Africain passionné, patriote et d'une rare humilité. Nous voulons lui exprimer ici notre infinie reconnaissance.

A Pierre BOUYOYA, Président de MISAHEL

Chaque fois que j'effectuais mes missions au Mali, je ne manquais jamais de rendre visite au Président Bouyoya toujours très disponible, très courtois et très attentionné ; et non, je l'écoutais toujours, avec beaucoup d'attention, analyser avec une rare pertinence tous les aspects de la complexité de la crise du Sahel. Il m'a été donné de profiter de l'expérience du Général et de l'Homme d'Etat qui a été engagé par la suite dans la résolution de certaines crises en Afrique et ailleurs. J'ai effectivement fait des missions d'observation des élections dont la délégation était dirigée par le Président Bouyoya, en Mauritanie, en Guinée-Bissau et à Haïti.

Le Président Bouyoya nous avait promis de participer au Forum sur la sécurité au Sahel mais malheureusement il a aussi été empêché mais nous a envoyé un des meilleurs experts de l'UA sur les questions de sécurité en Afrique, Ouamar MEFTALI, qui a apporté une contribution substantielle à la qualité des débats du Forum. Hommage et reconnaissance à Pierre BOUYOYA.

Alioune TINE, Fondateur de Afrikajom Center

S O M M A I R E

I Introduction.....	07
II Cérémonie d'ouverture.....	09
III Présentation des panels.....	16
Panel 1 : « État de droit et extrémisme violent au Mali ».....	17
Panel 2 : « Les réponses institutionnelles des pays du Sahel : limites et perspectives ».....	28
Panel 3 : « Droits humains, justice et impunité face à l'extrémisme violent au Sahel ».....	35
Panel 4 : « Construire la paix et la réconciliation nationale au Sahel	39
IV Travaux des groupes.....	46
V Principales recommandations.....	50





La photo de famille des participants au Forum sur la Revue Sécuritaire au Sahel

INTRODUCTION

Le Think Tank Afrikajom center, en partenariat avec la Fondation Konrad ADENAUER, a initié le forum régional sur la revue sécuritaire au Sahel, avec le soutien de ONU-FEMMES, UNFPA et OSIWA.

Le forum régional sur *l'État de droit et l'extrémisme violent au Sahel*, a réuni une centaine de personnalités, issues du milieu universitaire, de la recherche. Parmi elles, on notait des experts en matière de défense et de sécurité, des membres de la Société civile, des représentants des États, des institutions intergouvernementales (G5 Sahel, MISAHEL, MINUSMA, CEDEAO).

L'objectif général de cette rencontre était d'évaluer les stratégies sécuritaires au Sahel, d'examiner leurs forces et faiblesses et de faire des recommandations aux États, aux institutions intergouvernementales et à la Société civile, sur les voies et moyens de la construction d'une paix durable au Sahel.

Le forum a été organisé autour de quatre panels :

Panel 1 : « État de droit et extrémisme violent au Mali » animé par :

Mamadou DIOUF, professeur à l'université de Columbia, New York ;
Ouamar MEFTALI, Chef de l'unité sécuritaire à la MISAHEL ;
Lori-Anne Théroux-Bénoni, Directrice de l'Institut d'Études et de Sécurité (ISS) ;
Bakary SAMBE, Directeur de Timbuktu Institute.

Ce panel a été modéré par le Professeur Abdoulaye BATHILY.

Panel 2 : « Les réponses institutionnelles des pays du Sahel : limites et perspectives » animé par :

Mamadou SAVADOGO, chercheur à l'Université de Ouagadougou et spécialiste de l'extrémisme violent au Sahel ;
Fatou Dieng THIAM, chef du bureau régional de la MINUSMA à Mopti ;
Selma BELAALA, professeure à Sciences-Po Paris, experte auprès de l'Union européenne pour les problèmes liés à la radicalisation au Sahel.

Le panel a été modéré par le Professeur Oumar NDONGO de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar

FORUM SUR LA REVUE SÉCURITAIRE AU SAHEL

Panel 3 : « Droits humains, justice et impunité face à l'extrémisme violent au Sahel », animé par :

Ngouda MBOUP, enseignant-chercheur à l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar ;
Hamidou Talibi Moussa, maître de conférences en éthique, philosophie morale et politique à l'Université Abdou Moumouni de Niamey et rapporteur de la Commission nationale des droits de l'homme du Niger ;
Adama FOMBA, Procureur général de Mopti.

Le panel a été modéré par le Dr. Ndèye Amy NDIAYE, experte en genre et sécurité, enseignante-chercheuse à l'Institut des droits de l'homme et de la paix (IDHP).

Panel 4 : « Construire la paix et la réconciliation nationale au Sahel », animé par :

Abdoul Latif AÏDARA, Directeur général du Centre africain d'intelligence stratégique ;
Nana Aïcha CISSÉ, coordinatrice de la plateforme des femmes du G5 Sahel ;
Fatou Jagne SENHOR, Directrice régionale de l'association Article 19 ;
Djamila FERJANI, docteur en médecine.

Le panel a été modéré par Kadiata Malick DIALLO, députée de la Mauritanie.

I. CÉRÉMONIE D'OUVERTURE



Présidium de la revue sécuritaire au Sahel. De gauche à droite : Ingo BADORECK, Fondation Konrad ADENAUER, Alioune TINE, Afrikajom Center, Aminata TOURÉ, CESES.

Dans son mot de bienvenue, **Alioune TINE**, fondateur du Think Tank Afrikajom Center, a abordé les thématiques liées aux travaux du Forum. Il a rappelé le contexte spécifique à l'espace géopolitique du Sahel qui se manifeste comme éléments de vulnérabilité et de fragilité. En effet, les difficultés liées à un conflit asymétrique dans un environnement particulièrement hostile dû à l'immensité du désert, la présence de montagnes et de forêts, facilitent l'existence de sanctuaires pour les groupes armés terroristes.

À ces groupes s'ajoutent les milices armées intercommunautaires et les acteurs de la criminalité transnationale qui s'adonnent à toutes sortes de trafics : armes, êtres humains, organes humains, drogues, cigarettes, etc.

Ces éléments font de cet espace géopolitique l'épicentre des violences armées de la sous-région et expliquent la dégradation continue de la situation sécuritaire, depuis 2012, au Mali et, à partir de 2014, dans le reste de la sous-région.

FORUM SUR LA REVUE SÉCURITAIRE AU SAHEL

Cet espace se caractérise par une mosaïque de peuples, de cultures, de langues et de récits (contes, mythes, épopées, littérature orale, etc.). Les mécanismes de régulation internes des violences sociales exercés par les leaders coutumiers ou religieux, ont cessé d'être opérationnels du fait d'un déficit d'État, d'un vide de sens et de la faiblesse des systèmes de représentation axiologiques et idéologiques traditionnels et modernes aussi, qui résistent difficilement aux assauts des idéologies et des méthodes de l'islamisme radical.

Concernant les stratégies et les réponses sécuritaires au Sahel, Alioune TINE estime que s'il y a un aspect qui est négligé, oblitéré ou subalterne, c'est bien celui qui porte sur la guerre du sens (surtout quand la visée de la politique, vidée de toute idéologie, se réduit au contrôle des institutions et des ressources) dans un contexte politique et idéologique africain caractérisé par l'entropie, et les dysfonctionnements de la démocratie et des institutions publiques.

Le sentiment d'exclusion et de marginalisation de franges significatives de certaines communautés, les fractures et inégalités sociales exercent consciemment ou non tentations et attirance à l'idéologie de l'islamisme radical qui fait sens auprès des populations de ces communautés qui se sentent abandonnées par l'État. D'ailleurs, la plupart du temps on observe un réel déficit d'État par l'absence des infrastructures et des institutions de l'État dans ces zones qui, souvent, manquent cruellement des services sociaux de base (eau, électricité, téléphone, moyens de transport, etc.)

Concernant les questions relatives à la crise de la représentation démocratique, de la légitimité et de l'autorité de l'État, elles doivent faire l'objet d'un traitement prioritaire dans la revue sécuritaire au Sahel, du fait que les conflits politiques et parfois l'impossibilité de les réguler, nourrissent souvent les conflits les plus meurtriers, facteurs d'instabilité dans la sous-région.

Les réponses à ces questions complexes ne sont pas uniquement militaires et sécuritaires. Voilà pourquoi il importe de s'interroger sur la nécessité absolue de procéder à un diagnostic collectif de la crise sécuritaire, mais aussi à des réponses collectives qui couvrent des domaines très larges pour ne pas dire qui recourent au concept de sécurité humaine plus global et plus holistique. Donc il faut prendre acte des limites objectives des réponses exclusivement militaires et sécuritaires qui n'ont pas encore apporté les réponses appropriées et attendues à la crise sécuritaire au Sahel et à la protection efficace des populations civiles, selon Alioune Tine.



Alioune TINE, Fondateur de Afrikajom Center

D'où, la recommandation consistant à aller au-delà d'une approche restrictive et close du concept de sécurité, défini comme une activité exclusivement militaire à une plaidoirie en faveur d'une approche holistique, parce qu'englobant les droits économiques, sociaux et culturels, bref les questions relatives au développement. Voilà pourquoi Tine est partisan d'une stratégie régionale coordonnée, globale, inclusive et intégrée, fondée sur le concept de sécurité humaine et de développement durable. En conséquence, il estime indispensable d'impliquer les acteurs de la Société civile dans tout processus d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des stratégies sécuritaires régionales ainsi que des projets de développement économique et social, au Sahel.

Ingo BADORECK, Directeur régional de la Fondation Konrad ADENAUER en Afrique francophone, a présenté le contexte du Sahel en proie à des violences terroristes qui font de plus en plus de victimes, notamment au Mali, au Burkina Faso et au Niger. Cette situation a des conséquences économiques et sociales dans les différents pays du Sahel.

FORUM SUR LA REVUE SÉCURITAIRE AU SAHEL



Ingo BADORECK, Directeur du Programme « État de droit en Afrique subsaharienne francophone » de la Fondation Konrad ADENAUER

En effet, il existe des fractures profondes au sein des différentes communautés, ce qui est à l'origine des crises ayant parfois provoqué des déplacements massifs de populations.

Face à cette instabilité généralisée, les États du Sahel ont mis en place des stratégies nationales et locales pour lutter efficacement contre les groupes armés extrémistes. Ces stratégies qui sont parfois à l'origine de graves violations de droits de l'homme sont souvent dénoncées par les organisations internationales des droits de l'homme qui soulèvent de façon récurrente la question de l'impunité.

Ingo BADORECK estime que l'extrémisme violent menace les droits sociaux, économiques et culturels des populations. Il a également insisté sur le cas du Mali, où plus de trois millions d'enfants sont privés de leurs droits à l'éducation, et du Burkina Faso où environ 1,2 millions de personnes souffriraient d'une situation de sérieux déficits alimentaires et nutritionnels.



Stephan ROKEN, Ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne au Sénégal

Ce forum se veut une plateforme d'échanges permettant de contribuer à la recherche de la paix et au renforcement des droits de l'homme dans la sous-région. Son ambition est aussi d'identifier les stratégies alternatives dans la lutte contre l'extrémisme violent. Pour atteindre ces objectifs, il est utile d'identifier, en dehors des réponses armées, les moyens et les acteurs pouvant être impliqués dans la lutte contre l'extrémisme violent. Il s'agit aussi de rechercher des voies et moyens pour une meilleure implication de l'opinion publique africaine, d'une opinion plus dynamique et plus consciente dans la recherche de la paix, de la sécurité et de la réconciliation.

Stephan ROKEN, Ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne au Sénégal, a souligné l'impact des répercussions directes ou indirectes de la situation préoccupante du Sahel en Europe et particulièrement en Allemagne. Il a ensuite indiqué qu'un Sommet UE/UA était prévu lorsque le Conseil de l'Union européenne était sous la Présidence de l'Allemagne. Mais ce Sommet a été reporté à cause de la pandémie de la Covid-19.

FORUM SUR LA REVUE SÉCURITAIRE AU SAHEL



Aminata TOURÉ, Présidente du Conseil Economique, Social et Environnemental du Sénégal,

L'ambassadeur a rappelé que le 20 octobre 2020, le ministre allemand des Affaires étrangères a présidé, en partenariat avec l'Union européenne, le Danemark et les Nations unies, une conférence des donateurs, destinée à améliorer la situation humanitaire au Sahel. À l'issue de cette conférence, 1,7 milliard de dollars américains ont été mobilisés pour faire face à cette situation. Par ailleurs, l'Allemagne est aussi impliquée dans la Minusma avec des missions de police au Mali.

La mise en œuvre de plusieurs programmes de stabilisation est prévue par le ministère des Affaires étrangères tandis que le ministère de la Coopération et du Développement est engagé au Sahel depuis longtemps. D'autres programmes sont aussi prévus pour le Sahel comme la décentralisation, le système social, l'environnement, la biodiversité, l'accès à l'eau.

Pour améliorer la situation au Sahel, l'ambassadeur Stephan ROKEN estime qu'il faut aller au-delà de la solution militaire, en développant une approche holistique basée sur la lutte contre la pauvreté, les défis de l'environnement et la

nécessaire réflexion à mener en ce qui concerne des garanties politiques. Toutefois, il souligne que l'approche holistique n'est pas facile à réaliser. Pour terminer, il a formulé des recommandations destinées à promouvoir une politique nouvelle susceptible d'améliorer la situation au Sahel. Il appelle les chercheurs à prêter une attention toute particulière aux facteurs qui expliquent le succès des groupes djihadistes auprès de certaines populations et d'examiner les voies et moyens permettant d'améliorer la politique des États occidentaux au Sahel.

Aminata TOURÉ, Présidente du Conseil Economique, Social et Environnemental du Sénégal, a mis l'accent, dans son allocution d'ouverture, sur la relation entre les notions d'État de droit et d'extrémisme violent.

Selon elle, l'État de droit peut avoir plusieurs déclinaisons. Il peut faire référence au respect et au renforcement des institutions et des principes démocratiques. De même, l'État de droit peut désigner la participation active des citoyens à la vie économique, politique et culturelle.

Aminata TOURÉ a également abordé la question des groupes sociaux tentés par l'extrémisme violent en raison des difficultés auxquelles ils sont confrontés au quotidien. Cette situation s'explique par l'absence des services sociaux de base, le sentiment d'exclusion des citoyens qui ne se sentent pas concernés par les ressources de leurs États.

À titre d'exemple, le pétrole et le gaz dont les revenus sont inégalement répartis entre les populations. Or, la participation de ces groupes est fondamentale pour préserver l'État de droit, et garantir la stabilité économique, culturelle, sociale et religieuse des pays.

Plusieurs forums ont eu à aborder le thème de l'extrémisme violent et de l'État de droit, notamment le Plan d'action de 2016 du Secrétaire général des Nations unies qui a mis la prévention au cœur du débat sur l'extrémisme violent. Ce rapport appelle les États à améliorer leurs efforts pour faire face à ce type d'extrémisme. Dès lors, il convient d'encourager les différents acteurs sociaux à apporter des réponses à l'extrémisme. Celle des États, à elle seule, ne suffit pas pour venir à bout du problème. En conséquence, il faut impliquer davantage les leaders sociaux, les leaders traditionnels, les jeunes, la Société civile dans la recherche de solutions à cette question.

FORUM SUR LA REVUE SÉCURITAIRE AU SAHEL



Panel 1 ; De gauche à droite ; Ouamar MEFTALI, Lori-Anne Thérroux-Bénoni, Abdoulaye Bathily, Mamadou Diouf, Bacary Samb.

II. PRÉSENTATION DES PANELS

Les panels ont donné lieu à des communications très riches, suivies de débats de haut niveau qui ont permis de mieux éclairer la complexité des défis de la situation au Sahel.

Ils ont, en outre, clarifié, selon une approche délibérément pluridisciplinaire, les notions de base au centre de cette rencontre. Les participants aux travaux ont insisté sur l'importance des ressources humaines dans la mise en œuvre de toute initiative destinée à assurer une paix durable.

Il est généralement ressorti des discussions que les crises complexes et multiformes observées au Sahel affectent profondément les États de la région, les institutions ainsi que les sociétés. Par ailleurs, les participants ont montré que les méthodes jusque-là utilisées pour endiguer les problèmes sécuritaires au Sahel n'ont pas produit les résultats escomptés.

Panel 1 : « État de droit et extrémisme violent au Mali »

Le Professeur **Mamadou DIOUF** de l'Université de Columbia a ouvert les débats par un diagnostic consistant à présenter le Sahel comme une région qui s'est de plus en plus repliée sur elle-même, et qui fait face à des crises de plus en plus meurtrières, de plus en plus violentes avec des acteurs qui utilisent des ressources variables et quid ? des demandes qui sont des demandes variables. Cette situation nous impose donc de penser et de penser autrement. Il a souligné fortement dans sa présentation, la nécessité absolue d'un retour à la réflexion purement africaine pour trouver des solutions à cette situation difficile que vit le Sahel. Les autres réfléchissent pour nous.

En historien, le Professeur s'intéresse aux questions de gouvernance, aux questions de gestion sociale, une grille de lecture qui s'intéresse autrement aux règles qui sont les règles juridiques et légales qui se réfèrent à des normes.

La région sahélienne de l'Afrique de l'Ouest est l'objet d'une attention particulière, tant des États et sociétés du continent africain que de la communauté internationale. La raison n'est ni difficile à identifier ou à énoncer. Le Sahel est en train de se retourner sur lui-même, miné par des crises multiples, alimentées par des communautés qui mobilisent tous les moyens politiques, économiques, militaires et religieuses à leur disposition, pour s'affronter dans des compétitions meurtrières pour l'accès aux ressources «nationales» ou pour leur monopole. Se dessinent ainsi de nouvelles territorialités et identités communautaires contre la géographie coloniale – celle des territoires qui prétendent depuis plus d'un demi-siècle de se métamorphoser en État-nations et l'émiettement de l'ethnologie ethnique - la politique tribale – qui paraît porter les fragments communautaires qui se manifestent avec une brutalité inouïe dans l'espace public.

La situation présente exige de conduire une réflexion qui doit porter sur un état des lieux qui examine les héritages précoloniaux et coloniaux et leurs effets sur la période postcoloniale, en insistant en particulier sur le projet qui a nourri les imaginaires nationalistes de l'après-seconde guerre mondiale. La réflexion a pour principal objet d'ouvrir et d'animer une conversation. Celle-ci doit, bien sûr sortir des sentiers battus de la recherche académique et des politiques qui ont dominé, ces dernières années, des débats relatifs aux relations internationales, la gouvernance, la croissance économique, les droits de l'homme. Une conversation informée et hardie qui ose prendre les chemins de traverse et soulever des interrogations inédites.

Sa réflexion prend le risque d'interroger la trajectoire de la construction des États-nations sahéliens en les confrontant avec les constructions politiques précoloniales qui ont dominé la région, les empires du Soudan médiéval, le Ghana, le Mali et le Songhay. Son analyse est fortement influencée par le dernier livre de Mahmood Mamdani, un politiste ougandais, *Neither Settler Nor Native. The Making and Unmaking of Permanent Minorities* (2020). L'ouvrage est un plaidoyer contre l'État-nation : il questionne à partir d'une interrogation minutieuse de la construction, du contenu et des conséquences de *l'indirect rule*, « la persistance de la modernité » politique ; il plaide pour l'invention de nouvelles formules et infrastructures politiques qui rompent définitivement avec l'État-nation, un héritage de la dernière période coloniale. Un modèle politique porteur d'une violence dont il ne peut faire l'économie. Mamdani présume que la violence dérive du modèle de gouvernance coloniale de *l'indirect rule* dont les règles, reprises par le modèle postcolonial de gouvernance, reconduit le recours État-nation systématique à une violence extrême et destructive. Mamdani soulève deux grandes questions : pourquoi la construction de l'état-nation impose-t-elle l'homogénéisation et la subjugation de la société ? Pourquoi est-il si difficile de décoloniser la politique, les manières d'en comprendre les idéologies, les infrastructures, les mécanismes et les pratiques ?

L'histoire de ce continent à partir de l'époque coloniale est une histoire de l'absence totale de l'État de droit parce que la situation actuelle héritée de la colonisation est une culture politique qui exclut le droit et utilise la violence, souligne fortement le Professeur Diouf.

L'examen rigoureux, ne peut s'affranchir d'interroger la structure des idées, leurs généalogies, effets et implications qui ont soutenu, sur une période de plus d'un demi-siècle, le projet postcolonial de construction d'un État-nation, stable, démocratique, de justice sociale et de progrès culturel et économique. Un projet dont l'échec se décline dans les extrémismes religieux violents, les confrontations violentes entre communautés, les interventions brutales des forces armées, polices nationales, milices de toutes sortes, les interventions étrangères ...

Pour Mamadou Diouf, le chef traditionnel africain est une figure et un acteur inventé, totalement construit et conceptualisé par le système colonial, à son profit. Ce qui est totalement différent de la conception traditionnelle du Chef. Il ne prête pas une attention particulière aux normes juridiques car elles reposent sur une abstraction, et cette abstraction a toujours créé un espace, qui est un espace pour les manipulations et qui permet de faire des transgressions. Il iro-

nise en remarquant, qu'en trois ans, il a vu une démocratie libérale américaine s'autodétruire et devenir comme une démocratie africaine, « *TRUMP aujourd'hui a beaucoup appris de Macky* ».

Il a aussi donné l'exemple de la constitution de la 5^{ème} République inaugurée par de Charles de Gaulle en 1958 que François Mitterrand décrit comme « un coup d'État permanent » (*Le Coup d'État permanent*, 1964). Mitterrand dénonce la pratique du pouvoir personnel et les manœuvres consistant à réduire la capacité de l'État de droit et à le manipuler, dans un système libéral. Le portrait qu'il trace de la 5^{ème} République met en lumière les caractéristiques du pouvoir personnel et ses effets ; sa revendication systématique d'une légitimité soutenue par validation par la souveraineté populaire et par conséquent, la marginalisation des corps intermédiaires et les interventions dans les espaces administratifs et de la représentation nationale.

Mamadou DIOUF a poursuivi sa discussion pour souligner que la Constitution américaine qui n'a connu que 27 amendements depuis son adoption en 1787, est considérée comme une machine qui ne peut pas s'arrêter (*A Machine That Would Go of Itself*, 2006). Aujourd'hui face au populisme de Trump, on se rend compte que la machine peut avoir des ratés et s'arrêter de marcher.

Selon lui, le système libéral est souvent sujet à des manipulations avec des dysfonctionnements de nature structurelle, liés au système démocratique libéral. Il propose donc de réfléchir sur trois (3) questions :

- » D'abord on devrait passer d'une discussion sur l'État de droit à une discussion sur la souveraineté populaire et l'expression de la souveraineté populaire ;
- » Ensuite à quoi sert le droit ? parce que les Constitutions européennes sont nées pour contrôler le pouvoir des mandants tandis que les Constitutions africaines sont constamment révisées pour élargir le territoire de l'exercice du pouvoir, le pouvoir personnel du président de la république en particulier ; deux fonctions ce qui en fait deux projets juridiques nullement ; ils sont portés par des cultures politiques différentes ;
- » Enfin, il faut se tourner vers, précisément, les cultures politiques produites par la tradition historique et qui sont constamment réaménagées et testées.

FORUM SUR LA REVUE SÉCURITAIRE AU SAHEL

Aujourd'hui, le défi auquel fait face l'Afrique est d'opérer la transition de sociétés traditionnelles à des sociétés modernes. Ces dernières doivent se poser des questions sur la hiérarchie, l'autorité et la force. Le Professeur Diouf a aussi mis l'accent sur la notion de représentation, car sans représentation il n'y a pas de participation au pouvoir politique. Cette question est devenue centrale à l'heure actuelle. A titre d'exemple, il fait allusion aux anciens royaumes (Ghana, Mali) pour montrer l'importance de la représentation.

Il a aussi été question dans sa communication d'une transition vers les communautés nationales. Autrement dit l'idée d'un État-nation doté d'une langue, d'une monnaie, à l'instar de la communauté européenne est-elle consistante avec les trajectoires historiques et les cultures de nos sociétés? Histoires et cultures reconfigurées par l'engagement avec l'épisode colonial et les péripéties des constructions politiques, sociales, économiques et culturelles postcoloniales.

Toutefois, il précise que, l'État-nation européen serait difficilement transposable au contexte africain, en citant l'ouvrage de Mamadou Dia, Nations africaines et solidarité mondiale (1960), qui écrit : « *le plus grand challenge que nous avons aujourd'hui c'est non seulement de créer de nouveaux États avec de nouvelles architectures politiques, économiques mais aussi de produire des connaissances pour porter cet État. On ne peut pas produire une nation africaine en utilisant des connaissances héritées de la colonisation* ».

Dans cette entreprise de construction, non pas de l'État-nation mais des unités humaines, géographiques et politiques, la configuration et les langages du politique sont déterminantes. Dans la même lancée, le Professeur Diouf estime que la notion de palabre est d'une grande importance. Il définit la palabre comme une reconnaissance du pluralisme des communautés africaines qui sont différentes les unes des autres. Ainsi, l'idée que l'unité africaine doit porter sur l'unité culturelle est une fiction. Diouf confond manifestement «unité» et «uniformité». En effet, il y a bel et bien une unité culturelle de l'Afrique noire : une vision commune, dans les grandes lignes, de la vie, de la mort, etc. qui n'exclut pas certaines différences dans les détails. Par ailleurs, cette unité doit reconnaître le pluralisme, respecter la différence et établir les meilleures formules de cohésion politique, économique et sociale. Ce qui consiste à se donner les moyens d'une conversation qui ne sera ni un monologue - la parole autoritaire et les pratiques violentes des extrémismes - ni le consensus imposé par la force et les punitions administratives et politiques. Si le pouvoir est exercé par la violence, la résistance

à ce pouvoir ne peut être que violente. Ce à quoi on assiste justement en Afrique à l'heure actuelle.

Il invite à retourner à l'esprit du paganisme qui, selon lui, est la capacité de reconnaître la différence, le pluralisme. Cette capacité permet en outre d'acculturer, de transiger et non d'assimiler, d'ajouter plutôt que de soustraire ; ce qui fait du processus d'acculturation un processus important. L'esprit du paganisme exige de penser contre la société, une et indivisible pour promouvoir une citoyenneté en bouquet, une tapisserie, une mosaïque de communautés.

Dans un récent papier, "Liberalism and Its Discontents. The challenges from the left and the right", (*American Purpose*, 05 Oct 2020), Francis Fukuyama s'intéresse à la prétention du libéralisme à se présenter comme la solution institutionnelle au problème du gouvernement de la diversité. Analysant le recul démocratique et la montée du populisme, en Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique latine, il observe que c'est la composante « libérale » de la démocratie



Mamadou DIOUF, Professeur à l'Université de Columbia, New York

libérale qui est menacée. N'écrit-il pas, « [L]a partie démocratie fait référence à la responsabilité de ceux qui détiennent le pouvoir politique par le biais de mécanismes tels que des élections multipartites libres et équitables qui s'appuient sur le droit de vote universel des adultes. La partie libérale, en revanche, fait principalement référence à un État de droit qui limite le pouvoir du gouvernement et exige que même les acteurs les plus puissants du système opèrent selon les mêmes règles générales que les citoyens ordinaires. En d'autres termes, les démocraties libérales ont un système constitutionnel de freins et de contrepoids qui limite le pouvoir des dirigeants élus. Ainsi compris, le libéralisme n'était qu'un outil pragmatique pour résoudre les conflits dans les diverses sociétés, [...]. C'est encore aujourd'hui l'un de ses principaux arguments de vente : Si des sociétés diverses comme l'Inde ou les États-Unis s'éloignent des principes libéraux et tentent de fonder l'identité nationale sur la race, l'ethnicité ou la religion, elles invitent à un retour à des conflits potentiellement ».

Ne faut-il pas tester les réflexions de Fukuyama pour évaluer les effets de la démocratie libérale dans les situations africaines, pour comprendre les mécanismes et idéologies qui portent l'opposition frontale de l'extrémisme violent à la délibération ?

Le Professeur Mamadou DIOUF clôture sa communication par un certain nombre de recommandations :

- » Réinventer le politique et le penser autrement ;
- » Converser avec les groupes extrémistes modérés ;
- » Retourner à la réflexion pour comprendre ce qui se passe sur le continent ;
- » La réflexion doit faire le diagnostic.

Ouamar MEFTALI, Chef de l'unité de sécurité de la MISAHEL, a mis l'accent sur la détérioration de la situation sécuritaire dans la bande sahélo-saharienne, en articulant sa présentation autour de trois axes :

- » l'état des lieux de la situation au Sahel,
- » les actions préconisées par la MISAHEL,
- » les recommandations.

Concernant les actions préconisées face à la menace sécuritaire, il a d'abord rappelé que les pays du Sahel et certaines organisations ont pris des mesures préventives contre l'extrémisme violent, en insistant sur l'aspect opérationnel dans le domaine de la sécurité et de la violence.



Ouamar MEFTALI, Chef de l'unité Sécurité, de la MISAHEL

Au départ, l'approche privilégiée par les pays du Sahel était le schéma du tout sécuritaire. Elle se justifiait par le fait que l'extrémisme violent était simplement assimilé au terrorisme. C'est dans cet esprit que la majorité des autorités publiques ont pris des mesures préventives dans un souci purement sécuritaire dont l'ultime objectif est de lutter contre l'extrémisme violent et le terrorisme. Les approches sous-régionales et régionales initiées dans ce cadre ont révélé un manque notoire d'intérêt pour une perspective holistique et la coordination des opérations.

Des opérations militaires ont été entreprises dans ce contexte pour faire face à la situation sécuritaire. En raison de leur aspect répressif, elles ont souvent violé les principes de l'État de droit. La lutte contre le terrorisme, la radicalisation et l'extrémisme violent doivent s'inscrire dans le cadre du respect de l'État de droit, des lois et règlements garantissant notamment les droits de l'homme, les droits des personnes, le renforcement de l'application rigoureuse des réglementations mises en place par les juridictions.

En ce qui concerne les conditions du renforcement de l'État de droit dans la prévention de la lutte contre l'extrémisme violent, les États élaborent leurs stratégies sur la base de l'analyse précise des facteurs de risques et les prismes d'intervention sont élargis. Il faut également tenir compte de la religion, des religieux, de la gestion des ressources naturelles, énergétiques, des hydrocarbures, des rivalités entre acteurs qui sont des facteurs de dégradation de la situation sécuritaire au Sahel. Prendre en considération les vulnérabilités dans les zones frontalières, peut aussi aider dans l'approche multidimensionnelle.

Lori-Anne Thérroux-Bénoni, s'est appuyée sur les recherches et études de l'ISS (Institut d'Etudes de Sécurité) au Sahel pour expliquer les raisons de l'adhésion de certaines populations à la sensibilisation et aux propagandes des groupes extrémistes violents : notamment le sentiment d'injustice et d'exclusion, la violation des droits humains consécutive aux opérations de lutte contre le terrorisme.

Elle a souligné aussi l'incapacité des appareils judiciaires à traiter, de façon rapide et appropriée, les crimes comme ceux survenus à Yirgou et Arbinda, au Burkina Faso, ou à Koulogon, Ogossagou et Sobane-Da. Ceci provoque des cycles de violence, du fait de l'impunité de ces violations graves des droits de l'homme.

Les activités menées dans le Sahel ont un lien avec les groupes extrémistes violents. Les travaux de l'ISS ont permis de documenter la façon dont les groupes établissent des liens avec la criminalité internationale et arrivent à obtenir des moyens opérationnels (motos, carburant, armes en provenance du Nigéria via le Bénin et le Togo) ou financiers (en encadrant l'orpaillage clandestin, en volant et en revendant le bétail volé parfois jusque dans les abattoirs des pays du littoral).

Lori-Anne Thérroux-Bénoni insiste sur l'intérêt à accorder beaucoup d'attention aux questions liées à la lutte contre la criminalité (la petite comme la grande) qui doivent être au cœur des stratégies de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent. Elles nous obligent à regarder au-delà des frontières du Sahel, d'où les recommandations suivantes :

- » effectuer un travail d'analyse et de documentation de façon à ce que les stratégies élaborées par les États du Sahel s'appuient sur des données empiriques ;
- » mutualiser les moyens, notamment à travers le partage des renseignements et la conduite d'opérations conjointes. Cependant, de tels efforts doivent se faire dans le respect strict des droits de l'homme et



Lori-Anne Théroux-Bénoni, Directrice de l'Institut d'études et de sécurité

sans stigmatiser des communautés données, au risque de contribuer à grossir davantage les rangs des groupes extrémistes ;

- » entreprendre des efforts supplémentaires pour remédier aux déficits en matière de gouvernance politique, économique et sécuritaire et des systèmes de justice. Aussi, faudrait-il que la présence et l'utilité de l'État aux yeux des populations soient renforcées, notamment à travers la fourniture de services sociaux de base ;
- » réduire la forte dépendance des pays du Sahel à l'égard des soutiens extérieurs afin de pouvoir progressivement prendre en charge eux-mêmes leur propre sécurité ;
- » envisager le dialogue avec certains éléments extrémistes. Les groupes extrémistes violents sont segmentés. Les éléments au niveau de la base, des échelons intermédiaires et du leadership n'ont pas néces-

sairement les mêmes intérêts. Cela rend possibles des discussions à différents niveaux ;

- » réévaluer la réponse régionale avec une plus forte implication de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union africaine (UA).

Dr. **Bakary SAMBE**, Directeur de Timbuktu Institute, a fait une synthèse des facteurs de radicalisation, au Burkina Faso, notamment en présentant les facteurs incitatifs d'ordre politique, social, économique, idéologique et sécuritaire.

S'agissant des facteurs politiques, ils gravitent autour de la mal-gouvernance, de l'impunité de certains acteurs qui ont commis des crimes graves, de l'insuffisance des services sociaux de base, des promesses non tenues des dirigeants politiques, de la gestion contestée des ressources publiques, du déni de justice, etc.

Les facteurs sociaux ont trait à la discrimination (ethnique, religieuse), la stigmatisation, l'exclusion (sentiment de marginalisation), l'injustice et la faible cohésion sociale (conflits intercommunautaires).

Quant aux facteurs économiques, ils concernent le chômage, la pauvreté, la mauvaise répartition des richesses et le manque d'opportunités d'emplois pour les jeunes. Les facteurs idéologiques englobent les discours d'intolérance, la multiplication des prêcheurs étrangers, les risques par rapport à la défense d'une idéologie, d'une religion et une éducation religieuse dépendante des prédicateurs.

Enfin, les facteurs sécuritaires s'expliquent par la présence des forces de sécurité étrangères, les exactions et les violations des forces de défense et de sécurité (FDS), les mesures sécuritaires qui affectent les activités économiques locales des populations.

En plus de ces facteurs incitatifs, Bakary SAMBE a identifié les facteurs attractifs liés à la perception de la sincérité du discours des leaders extrémistes, aux réseaux sociaux et aux dynamiques de groupe, aux offres alléchantes pour les jeunes désœuvrés, au sentiment de défense d'une cause juste (islam attaqué).



Dr. Bakary SAMBE, Directeur de Timbuktu Institute

Par ailleurs, il a identifié trois mécanismes apparaissant comme des facilitateurs de la radicalisation et de l'extrémisme violent :

- » la faible capacité d'inclusion sociale des couches vulnérables (facteurs de processus);
- » l'injustice sociale et des frustrations (facteurs incitatifs);
- » des groupes extrémistes violents jouant sur les facteurs d'attraction (facteurs attractifs). Cette situation conduit à un risque accru de radicalisation.

Toutefois, différentes causes expliquent que l'extrémisme violent a un lien avec les vulnérabilités de l'État de droit au Sahel, dont : l'exclusion politique et la restriction des possibilités de participation, le rejet des politiques sociales jugées discriminatoires, la banalisation de la violence, etc.

En guise de recommandations, Bakary SAMBE appelle à :

- » lutter contre l'extrémisme violent dans le respect des droits de l'homme ;
- » revenir sur les causes économiques et sociales de la faillite de l'État de droit ;
- » penser à des stratégies endogènes et multiplier les pistes de réflexion ;
- » procéder à la redéfinition conceptuelle de la crédibilité des États à lutter contre le terrorisme.

Panel 2 : « Les réponses institutionnelles des pays du Sahel : limites et perspectives »

Le Dr **Mamadou SAVADOGO**, spécialiste de l'extrémisme violent au Sahel, dans sa communication, a fait état de l'évolution de la menace de l'extrémisme violent au Sahel notamment du Mali vers le Burkina Faso. Il a fait un rappel de quelques événements importants.

En 2015, le Burkina Faso servait de base arrière à l'extrémisme violent. On a noté, dans ce contexte, le début de l'extension de la menace extrémiste du Mali vers le Burkina Faso.

En 2016, cinq provinces ont été touchées et 37 incidents terroristes ont été recensés, la menace a été située au Nord du pays.

En 2017, 12 provinces ont été touchées et on a enregistré 97 incidents terroristes. Trois événements majeurs ont eu lieu durant cette période : la naissance de la Katiba locale (Ansarul islam), le début de l'endogénéisation de la menace et son expansion à d'autres régions.

En 2018, l'intensité de l'extrémisme augmente avec seize provinces touchées par trois cent dix incidents terroristes. Sous la pression des Famas, de Barkhane et de Gatia, l'État islamique au Grand Sahara (l'EIGS) migre vers le Lip-tako-Gourma, la zone des trois frontières. L'endogénéisation et la communautarisation de la menace sont consolidées. Elle s'exporte de plus en plus vers les pays côtiers.

Dr SAVADOGO a aussi abordé la question des Groupes armés terroristes (GAT) qui nouent des alliances avec les différents groupes impliqués dans l'extré-



Dr Mamadou SAVADOGO, spécialiste de l'extrémisme violent au Sahel,

misme violent. Deux grands groupes se forment : le Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans (GSIM) et l'Etat Islamique au Grand Sahara (EIGS). Autour d'eux gravitent de petits groupes plus ou moins structurés.

Le GSIM a sa zone d'influence au Sahel et procède à des enlèvements et à des attaques contre les symboles de l'État, tandis que l'EIGS a sa zone d'influence à l'Est avec comme modes opératoires des attaques complexes caractérisées par plus de violence.

Il précise que les groupes extrémistes violents ont acquis les zones rurales à leur cause en profitant de l'absentéisme de l'État, de la mauvaise gouvernance, des exactions perpétrées sur les populations, des conflits et tensions locaux et des frustrations des populations.

Dans ce contexte, on note l'émergence d'une crise d'une volatilité sans précédent sur fond de conflits communautaires. Les populations civiles sont prises entre deux feux d'un côté les violences armées des milices communautaires et de l'autre les Forces de Défense et de Sécurité (FDS). Les droits de l'homme sont peu respectés dans un tel contexte.

FORUM SUR LA REVUE SÉCURITAIRE AU SAHEL

Dans sa présentation, **Fatou Dieng THIAM**, Chef du bureau de la MINUSMA, a mis l'accent sur les missions de la MINUSMA dans le cadre du maintien de la paix au Mali, dans un contexte sécuritaire très difficile.

S'appuyant sur le plan d'action du Secrétaire général des Nations unies, elle a souligné que l'extrémisme violent porte gravement atteinte aux buts, principes et valeurs des Nations unies, compromet la paix et la sécurité, l'exercice des droits de l'homme et le développement économique et social. Elle a situé le contexte dans lequel la MINUSMA apporte son assistance au Mali, avec un mandat clairement défini par la Résolution 2531 du Conseil de sécurité et qui porte sur deux grands axes stratégiques, notamment l'accord d'Alger pour la paix au Nord Mali et l'aide à la mise en place d'un cadre politique au niveau du centre pour la protection des civils, en vue de réduire les violences intercommunautaires, de rétablir l'autorité de l'État et de renforcer l'accès aux services sociaux de base.

Revenant sur le mythe (il s'agit de tout ce qui se raconte sur la MINUSMA notamment les théories complotistes) autour de la MINUSMA, du terrorisme et de l'extrémisme violent, elle a rappelé que les problèmes du Mali ne se situent pas seulement au Nord, car 62 % des incidents de protection ont lieu dans les régions de Mopti et de Ségou.

Elle a relevé quelques défis liés à la situation sécuritaire au Mali, notamment les engins explosifs improvisés dont 52 % sont répertoriés dans la zone de Mopti, les attaques récurrentes qui ont, également, un impact sur les questions humanitaires.

Fatou Dieng THIAM a abordé la question des réponses stratégiques de la MINUSMA qui visent les objectifs suivants :

- » la protection des populations civiles par des opérations ajustées en fonction des contextes et des objectifs ;
- » la cohésion sociale et la réconciliation, par son programme de soutien aux accords de paix locaux ;
- » le soutien aux populations par une contribution de plus de 10 milliards de francs CFA, grâce à l'appui des partenaires techniques et financiers. Ce soutien se manifeste aussi par la réalisation de projets dans différents secteurs notamment de la police, de la sécurité, de l'eau et de l'assainissement, de l'administration civile, des prisons, de l'énergie, de la cohésion sociale et des activités pour les femmes et les jeunes.



Fatou Dieng THIAM, Chef du bureau de la MINUSMA, à Mopti

Quant aux limites et perspectives de l'action de la MINUSMA, elle en a mentionné quelques-unes :

- » la clarification du mandat de la MINUSMA qui est une opération de maintien de la paix et non une force anti-terroriste ;
- » la faiblesse et l'impréparation des États face aux défis de l'extrémisme violent et les limites des actions visant à tarir le financement des groupes extrémistes ;
- » les cibles privilégiées des groupes extrémistes sont, de plus en plus, ceux qui sont censés veiller à la mise en œuvre de l'État de droit et des lois, à savoir les représentants de l'Administration, les magistrats, les forces de sécurité. Ce qui constitue un réel défi pour le Mali ;
- » les fractures entre les populations civiles victimes des violences et les forces de défense et de sécurité. Restaurer cette confiance constitue aussi un énorme défi.

FORUM SUR LA REVUE SÉCURITAIRE AU SAHEL

Elle a terminé sa présentation par une série de recommandations, notamment :

- » mettre en place un cadre de gestion politique de la crise au centre et faire en sorte que les populations se l'approprient au niveau local afin de bénéficier des dividendes de la paix ;
- » repenser les stratégies de lutte anti-terroriste qui doivent s'inscrire dans la prévention, en développant des mécanismes d'alertes précoces et en impliquant l'ensemble des pays de la sous-région ;
- » mettre en exergue les causes profondes de l'extrémisme violent telles que les perceptions de l'injustice, de l'exclusion, le chômage des jeunes, la marginalisation des femmes notamment celles victimes de violence, la mauvaise gouvernance et les violations des droits de l'homme ;
- » mettre en évidence les défaillances de l'État dans la fourniture des services sociaux de base, et y apporter les solutions idoines ;
- » encourager les États du Sahel à lutter contre l'impunité et à veiller résolument au respect des droits de l'homme dans la réponse sécuritaire ;
- » démanteler toutes les milices et accélérer le processus de réduction de la violence communautaire et la réforme du secteur de la sécurité.

Selma BELAALA, professeur à Sciences Po Paris, experte auprès de l'Union Européenne pour les problèmes liés à la radicalisation au Sahel, a proposé les réponses institutionnelles en matière de prévention de l'extrémisme violent :

- » La surpolitisation, depuis quelques années, de la thématique qui est devenue un objet de communication institutionnelle et individuelle. Elle constitue un objet de visibilité pour les institutions ou des personnes notamment des politiques et autres. Et c'est seulement à partir de ce moment qu'on observe une inflexion des politiques institutionnelles d'une phase qui était ancrée dans les politiques publiques vers une autre de forte visibilité, d'influence, de lobbying, compte tenu de l'agenda géopolitique, mais aussi de la question de la captation des ressources économiques. Dès lors, la prévention de la radicalisation est devenue un enjeu central dans l'aide publique au sein de laquelle on constate un marché, une économie politique ultra libérale de sa gestion surtout en ce qui concerne cette thématique essentielle. Sur le long terme, elle a noté



Ngouda Mboup, Enseignant chercheur à l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar

que la surpolitisation se fait au détriment des résultats que tout le monde trouve insuffisants.

- » Le second problème tient à la non-observation des limites de l'approche basée sur les causes favorisant la radicalisation violente. Elle estime que l'on a passé un temps important à recenser les causes, les facteurs et à mettre au second plan la question des solutions et des bonnes pratiques.
- » Face aux limites opérationnelles de l'approche par les causes, on note, de plus en plus, l'émergence d'une approche plus pragmatique qui aborde des questions centrales. Comment les populations résistent-elles ? Qu'est-ce qui fait qu'une communauté, une région, une commune, un quartier résiste plus qu'un autre à l'idéologie radicale violente ? De ce fait, la question de la résistance civile au djihadisme est devenue essentielle et prendra de plus en plus d'importance compte tenu de l'urgence et de la pression de l'agenda géopolitique, car beau-

FORUM SUR LA REVUE SÉCURITAIRE AU SAHEL

coup de temps et d'argent ont été dépensés sur ce problème majeur de notre époque qu'est le djihadisme sans résultats probants malheureusement.

- » Concernant la résilience, il y a la question du comment les populations résistent et comment les populations coexistent parce qu'aujourd'hui la question des violences intercommunautaires est au cœur du conflit djihadiste.
- » Le conflit djihadiste passe par différents stades et celui du conflit intercommunautaire est marqué par un fort délitement du lien national, social et un moment de désagrégation des solidarités communautaires. Aujourd'hui, dans certains pays de la sous-région, nous sommes au cœur de cette phase d'implantation ou d'avancement du djihadisme.
- » Le troisième problème est lié aux processus de réconciliation nationale et donc à la question de l'État de droit et de la prévention de la radicalisation.

Pour Selma BELAALA, dans le contexte de la prévention de la radicalisation, la réconciliation nationale requiert un temps long. À titre illustratif, elle a cité les cas de trois pays voisins :

- » L'Algérie a mis dix ans pour mettre en place des politiques de justice qui ont évolué par la suite en politiques de réconciliation nationale ;
- » Le Maroc a mis environ huit ans pour mettre en place la politique de réforme du champ religieux qui impliquait tous les secteurs des politiques publiques ;
- » La Mauritanie a mis cinq ans (2005-2010) pour mettre en place sa politique de dialogue avec les djihadistes en prison.

Il ressort de sa présentation les principales recommandations suivantes :

- » la réhabilitation des politiques publiques dans le cadre de la prévention de la radicalisation par une approche des politiques publiques pour atténuer l'approche partisane et politicienne ;
- » intégrer l'approche pragmatique par des solutions, de bonnes pratiques et donc par comment les populations de la sous-région résistent-elles à la radicalisation, plus exactement, à l'idéologie qui la supporte.



Professeur Hamidou Talibi Moussa, Maître de Conférences en éthique, philosophie morale et politique à Université Abdou Moumouni de Niamey

Panel 3 : « Droits humains, justice et impunité face à l'extrémisme violent au Sahel »

Abordant cette thématique, le Professeur **Ngouda MBOUP**, enseignant-chercheur à l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar, est parti de la définition des droits de l'homme qui englobe à la fois les libertés publiques et les droits fondamentaux attachés à la dignité de l'individu.

Il considère ainsi les droits de l'homme comme porteurs de valeurs structurées autour de deux aspects fondamentaux : la démocratie et l'État de droit qui supposent un accompagnement qui est la justice.

Cependant, il a relevé que les droits de l'homme sont parfois combattus, voire compromis dans la lutte contre l'extrémisme violent. Il a ensuite indiqué que la justice doit combattre l'arbitraire et l'extrémisme. Dès lors, la solution réside dans la lutte contre l'impunité. Pour ce faire, l'Afrique et surtout l'Afrique de l'Ouest a des mécanismes et des techniques de sanctions, mais en général ces derniers ne sont pas opératoires dans la mesure où le besoin de justice est toujours présent.

FORUM SUR LA REVUE SÉCURITAIRE AU SAHEL

À partir de ces constats préliminaires, Ngouda Mboup fait deux remarques importantes :

- » Les droits de l'homme sont compromis dans la lutte contre l'extrémisme violent. Leur violation est flagrante dans la mesure où les extrémistes violents heurtent les droits de l'homme, attaquent les fondements, le cœur et les valeurs de l'État. Toutefois, cela ne saurait être une excuse pour les États de combattre l'extrémisme au mépris des valeurs de la démocratie et des droits de l'homme.
- » La justice devrait être le dernier rempart de protection des droits de l'homme dans la lutte contre l'impunité et l'extrémisme violent. Elle doit aussi donner des solutions contre l'impunité et l'extrémisme violent et, à ce niveau, il existe un certain nombre de techniques imaginées, notamment la justice transitionnelle et la justice réconciliatrice.

Le Professeur **Hamidou Talibi Moussa**, maître de conférences en éthique, philosophie morale et politique à Université Abdou Moumouni de Niamey s'est préoccupé de savoir comment rendre effectifs les droits de l'homme, la justice et la paix au Sahel en tentant de répondre à trois questions majeures : comment le Sahel s'est-il retrouvé dans une situation aussi préoccupante ? Comment un pays sahélien, résilient, comme le Niger subit-il de graves violations des droits de l'homme provoquées par ce terrorisme transfrontalier ? Au-delà de la réponse militaire nécessaire, mais insuffisante, comment lutter contre l'extrémisme violent et l'impunité pour que les droits de l'homme et la justice deviennent une réalité ?

Pour répondre à ces questions, il a structuré sa présentation en quatre points :

- » La question des principaux défis mondiaux qui expliquent ce qui se joue au Sahel, notamment, la question environnementale, le clivage entre le Nord et le Sud et l'équation paix-sécurité qui trouve ses origines, d'une certaine façon, dans ce clivage Nord-Sud et dans la malgouvernance endémique des pays du Sud.
- » Le Sahel comme la victime d'une mondialisation unilatérale devenue terroriste.
- » Le Niger comme îlot de paix entouré de foyers de tension.

- » Enfin, il s'est posé la question de savoir comment rendre effectifs la paix, la justice et les droits de l'homme au sein d'une gouvernance démocratique.

Sur ce point, il a estimé qu'il reste toujours la possibilité de la domestication du jeu politique par une Société civile capable d'une publicité critique, d'actions citoyennes et d'une intégration républicaine conséquente.

Les citoyens internalisent les valeurs et principes démocratiques et républicains par plusieurs canaux et sphères, de façon graduelle. Dans celles de la famille, de la Société civile et de l'État, le dialogue et la recherche du consensus doivent concerner toutes les personnes ; les citoyens doivent pouvoir prendre part aux délibérations sur les questions qui engagent leur existence.

Pour lui, la bonne gouvernance consiste à élaborer et à appliquer des politiques économiques et socioculturelles dans la transparence, l'adhésion des citoyens et l'obligation de rendre compte au peuple. Ainsi, elle assure le transfert des bienfaits de la croissance à la société dans son ensemble. Maintenir le cap du progrès nécessite donc l'adaptation des politiques à ces trois fronts : des politiques publiques productrices de la croissance économique et dispensatrices d'une justice sociale et d'une redistribution équitable des richesses dans la transparence et le dialogue avec les partenaires sociaux. La paix sociale et la jouissance des droits de l'homme découlent d'une telle démocratie participative et active (Sémou, Pathé Gueye, 2003). En effet, pour faire face aux défis évoqués ici, il faut créer des institutions républicaines dédiées aux droits de l'homme et à la bonne gouvernance ; il faut aussi la structuration d'une Société civile pluraliste et active dans la défense et la promotion des droits de l'homme.

Pour maintenir le cap et relever les défis du développement, dans ce contexte sécuritaire précaire, la gouvernance doit éduquer et motiver la jeunesse pour qu'elle participe activement à la vie socio-économique et politique et exerce sa citoyenneté de manière adéquate. L'opinion des jeunes, garçons et filles, doit être entendue et respectée et leurs contributions encouragées et valorisées. La dé-radicalisation passe par une resocialisation et une réintégration sociale, en mettant l'accent sur la mobilisation des mécanismes traditionnels de résolution de conflit : la chefferie traditionnelle, les leaders religieux doivent être commis comme médiateurs, parce qu'ils sont respectés et écoutés.

FORUM SUR LA REVUE SÉCURITAIRE AU SAHEL



Adama FOMBA, Procureur général de Mopti

Adama FOMBA, Procureur général de la région de Mopti a fait le point sur la situation sécuritaire nationale du Mali. Il a rappelé que les conditions et modalités d'exercice des différents droits de l'homme, consacrés par la Constitution du 25 février 1992, sont déterminées par des textes législatifs et réglementaires (lois, ordonnances, décrets, arrêtés, etc.).

Il a fait ensuite le point sur l'amélioration du cadre législatif et institutionnel avec notamment la loi n° 16-036 du 7 juillet 2016 portant création de la Commission nationale des droits de l'homme qui apporte des améliorations.

Revenant sur la réponse juridique et judiciaire de l'État face à l'extrémisme violent, il a mis l'accent sur des modifications de la loi pénale qui, elle aussi, est complétée par différents textes parmi lesquels, il a cité :

- » la loi n° 08-025 du 23 juillet 2008 portant répression du terrorisme au Mali ;
- » la loi n° 16-008 du 17 mars 2016 portant loi uniforme relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ;

- » la loi n° 01-078 du 18 juillet 2001 portant sur le contrôle des drogues et des précurseurs ;
- » la loi n° 04-050 du 12 novembre 2004 régissant les armes et munitions ;
- » la loi n° 12-023 du 12 juillet 2012 relative à la lutte contre la traite des personnes et les pratiques assimilées ;
- » la loi n° 19-056 du 5 décembre 2019 portant répression de la cybercriminalité ;
- » la loi n° 95-042/AN-RM du 20 avril 1995, portant Code de justice militaire.

Il est ensuite revenu sur les décisions rendues par les juridictions maliennes dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée, ainsi que la mise sur pied d'une Brigade d'Investigations Spécialisées (BIS) en matière de lutte contre le terrorisme

Face aux multiples défis en matière de criminalité transnationale organisée et aux enjeux sécuritaires, le Mali s'est doté d'un Pôle judiciaire spécialisé de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée, ainsi que d'une Brigade d'Investigations Spécialisées (BIS) en matière de lutte contre le terrorisme (articles 609-1 de la loi n° 01-80 du 20 août 2001, modifiée par la loi n° 13-016 du 21 mai 2013 et la loi n° 19-050 du 24 juillet 2019, portant Code de procédure pénale).

Cependant, en dépit des efforts notés dans le cadre de l'amélioration du cadre législatif, réglementaire et institutionnel, les réponses pénales fournies face à la problématique sont en deçà des attentes.

Panel 4 : « Construire la paix et la réconciliation nationale au Sahel »

Abdoul Latif AÏDARA, Directeur général du Centre Africain d'Intelligence Stratégique a d'abord fait le diagnostic du contexte sécuritaire au Sahel dans lequel il évoque la progression lente mais continue de l'islamisme radical au Sahel.

À côté de cet islamisme radical, se développe un islamisme identitaire fondé sur les valeurs communautaires et ethniques. L'intervention armée au Sahel donne aux populations locales qui ne se sentent pas assez sécurisées malgré

FORUM SUR LA REVUE SÉCURITAIRE AU SAHEL



Abdoul Latif AÏDARA, Directeur général du Centre Africain d'Intelligence Stratégique

un dispositif militaire énorme, un sentiment d'occupation par des troupes étrangères (Barkhane, MINUSMA, etc.) et de persécution par les armées nationales. Il déplore l'existence d'une vision purement militariste, parcellaire et segmentaire.

L'absence de l'État dans certaines zones facilite la pénétration des groupes djihadistes et la réception par les populations de leurs idéologies, souvent en échange de la prise en charge des services sociaux de base (eau, électricité, etc.). Cette situation a occasionné la fermeture des écoles, le départ des autorités administratives, etc.

La pauvreté, le problème de la gouvernance sécuritaire, le manque de protection des civils, la stigmatisation de certaines communautés, notamment la communauté peule, et le mauvais aménagement du territoire expliquent la dégradation de la situation sécuritaire. À la fin de son diagnostic, Abdoul Latif AÏDARA a identifié deux types de radicalisation au Sahel : la radicalisation islamique (Al Qaïda, État islamique) et une islamisation d'une radicalité sociétale, présente depuis longtemps, dans la région.

On note, dès lors, une fusion de ces deux islamisations au nord Mali. Abdou Latif AÏDARA a terminé son intervention par un certain nombre de recommandations :

- » diagnostiquer la société pour résoudre les problèmes ;
- » lutter contre l'injustice sociale (stigmatisation de la communauté peule) ;
- » comprendre les motivations des groupes armés ;
- » retour vers la communauté ;
- » établir un dialogue et organiser les États généraux des problèmes communautaires.

Nana Aïcha CISSÉ, Coordinatrice de la Plateforme des Femmes du G5 Sahel, a défini les objectifs de la Plateforme qui est une organisation faitière œuvrant pour la promotion de la femme. Elle regroupe en son sein des représentants du secteur public, des organisations féminines, des femmes parlementaires et des femmes rurales. Elle a été créée un an après la naissance du G5 Sahel et a pour vocation l'intégration du genre, des priorités des familles des victimes à toutes les initiatives entreprises par le G5 Sahel.

Elle a mis l'accent sur l'implication des femmes dans la pacification d'un espace caractérisé par des crises multiformes qui affectent le développement économique et la stabilité politique des pays. Les femmes peuvent être la source d'une paix durable et d'une victoire sur l'ennemi (les groupes armés terroristes) par les initiatives de développement qu'elles impulsent. Leur combat s'adresse à tous.

Cependant, elle déplore leur exclusion des négociations de paix, notamment de celles ayant abouti aux accords de paix d'Alger et de Ouagadougou, de même que leur absence dans les organes de gestion des conflits. Toutes les actions qu'elles entreprennent dans le domaine de la paix relèvent de leurs propres initiatives avec très peu de moyens. Elles peuvent jouer un rôle essentiel dans ces négociations si elles y sont impliquées.

En outre, elle soulève un certain nombre de défis auxquels le Sahel fait face :

- » la formation, l'éducation et le renforcement des capacités des organisations de femmes ;
- » le renforcement des droits fondamentaux des femmes ;
- » l'autonomisation économique des femmes.



Nana Aïcha CISSÉ, Coordinatrice de la plateforme des femmes du G5 Sahel

L’alphabétisation reste la condition indispensable au renforcement des moyens d’intervention des femmes sur le terrain. Elles peuvent influencer positivement le processus de prévention, de médiation et de résolution des conflits. Car les crises et les attaques djihadistes ont entraîné un déplacement massif de populations à l’intérieur et à l’extérieur des frontières des pays de la zone. Dès lors, une attention particulière devrait être accordée aux femmes vivant dans les zones frontalières et celles qui sont déplacées à l’intérieur de leur propre pays, afin d’éviter qu’elles ne se transforment de victimes en personnes perpétrant ces violences.

Fatou Jagne SENGHOR, Directrice régionale de l’association Article 19, a abordé, dans son intervention, deux points essentiels :

- » les systèmes de réconciliation dans les pays qui ont eu des passés difficiles de dictature, de conflits ;
- » le rôle des médias (liberté d’expression) dans la construction de la paix.

Fatou Jagne Senghor constate que les systèmes de réconciliation mis en place depuis plusieurs années, l'ont été par des États sortis d'un conflit ou d'un régime répressif. Ils ont plusieurs objectifs, mais n'ont pas encore produit les résultats escomptés pour les raisons suivantes : Ils permettent de donner à lire et à voir une des pages les plus sombres de leur histoire. L'impunité étant au cœur des racines et de l'explosion des violences.

L'impunité étant toujours un nœud de difficultés et de défis inexplicables dans ces pays :

- » les auteurs d'atrocités ne sont pas poursuivis (ils connaissent les rouages du système, trouvent des manœuvres pour s'en sortir ou même sont des membres de ces institutions ou sont de connivence avec ceux qui sont au pouvoir) ;
- » les recommandations des institutions ne sont pas souvent respectées ou appliquées. Cela crée des frustrations, des attentes déçues chez les populations, un sentiment d'injustice qui nourrit l'impunité. À la longue, face à l'incompétence de l'administration judiciaire ou des systèmes de réconciliation, les victimes sont animées par un sentiment de frustration et décident souvent de se rendre justice elles-mêmes.

Les systèmes de réconciliation permettent aux anciens bourreaux et aux victimes de se parler, d'exposer les faits afin d'établir la vérité. Le droit à la vérité est crucial dans ces systèmes où les victimes ne sont pas au centre des préoccupations. Certains éléments ne sont pas pris en compte comme la précarité dans laquelle vivent les victimes, la confidentialité et la protection juridique qu'elles doivent avoir. Parmi les pays ayant mis en place des systèmes de réconciliation, on note la Côte d'Ivoire, le Mali et le Burkina Faso, mais aucun d'eux n'a produit les résultats escomptés. Beaucoup d'États ont utilisé ce processus pour des raisons de faire valoir, de justice transitionnelle souvent à la demande des partenaires pour donner l'impression que leur pays avance en matière de réconciliation.

Fatou Jagne a également donné l'exemple de cas comme l'Afrique du Sud, le Libéria, la Sierra Leone, pour montrer les résultats mitigés produits par ces systèmes de réconciliation.

Pour ce qui est de l'importance de la liberté d'expression et des médias, elle déplore la maltraitance des journalistes parfois assimilés à des combattants

FORUM SUR LA REVUE SÉCURITAIRE AU SAHEL



Fatou Jagne SENGHOR, Directrice régionale de l'association Article 19

et leur liberté d'expression est souvent bafouée (emprisonnement, interdiction d'accès à certaines zones).

Elle recommande de :

- » Renforcer la protection des journalistes pour une bonne diffusion de l'information.
- » Prendre en compte les différents aspects des systèmes de réconciliation en intégrant les partenaires au développement, mais aussi les différentes parties prenantes
- » Renforcer la protection des droits des journalistes, la promotion de la culture de la paix et de la réconciliation.

Djamila FERDJANI, Docteur en médecine, a abordé la question du métissage culturel au Sahel, une région dont les réalités sont différemment perçues par les personnes extérieures à la région et par celles qui y vivent. Le diagnostic des problèmes notés au Sahel n'est pas clairement réalisé et l'approche du tout sécuritaire ne suffit plus pour stabiliser la région.



Djamila FERDJANI, Docteur en médecine

Par ailleurs, les territoires concernés ont été longtemps oubliés, marginalisés par les différents gouvernements qui se sont succédé pendant des décennies en consacrant les efforts de développement aux zones urbaines. L'extrême pauvreté, les aléas climatiques, l'absence de l'État et de ses services de base (éducation, santé, etc.), les crises alimentaires, la mauvaise gouvernance et la corruption ont favorisé la vulnérabilité des populations vis-à-vis des groupes et organisations terroristes ou criminelles.

Dans la lutte contre l'insécurité au Sahel, nous avons, d'un côté, tout ce qui a été initié depuis des décennies comme stratégies, réflexions, rencontres, réunions, séminaires, conférences, forums, financement de l'activité, participation des partenaires internationaux, aussi bien les grandes institutions internationales que les pays les plus puissants, l'installation de bases militaires avec la dernière technologie, mais qui n'ont pas réussi à prévenir des attentats ou des exactions malgré leurs moyens colossaux. En face, nous avons la presque invulnérabilité des mouvements terroristes, leur progression, la multiplication de leurs exactions, l'extension des zones occupées, l'apparition de conflits ethniques et communautaires qui affaiblissent davantage la zone.

FORUM SUR LA REVUE SÉCURITAIRE AU SAHEL

Face à cette situation, nous devons nous poser des questions avec courage et objectivité pour rechercher les réponses avec lucidité et efficacité. Elles sont au nombre de trois :

- » Qu'est-ce qui facilite la progression continue des groupes djihadistes, leurs victoires, leurs attaques et le renouvellement de leurs équipements ?
- » Quelles sont les raisons de la non-efficacité des armées loyalistes et des opérations des forces internationales présentes sur le terrain ?
- » Pourquoi y a-t-il beaucoup de non-dits, de mystères et de confusions maintenus autour de ce conflit ?

Par ailleurs, pour poser un vrai diagnostic, il faut se servir de tous les moyens d'exploration possibles. Il est important de regarder les faits avec objectivité, humilité, de se remettre en question et de stopper les solutions mises en place, mais qui n'ont pas fonctionné, à moins que la perpétuation dans l'effort ne serve des intérêts cachés ou assez puissants au point de continuer à bouleverser la vie de millions de personnes.

III. LES TRAVAUX DE GROUPES

Quatre groupes thématiques ont été formés à la suite des panels. Ils ont été répartis ainsi :

- » **Groupe 1** : La criminalité organisée, terreau de la survie, de l'implémentation et de l'expansion des groupes extrémismes violents.
- » **Groupe 2** : Les États face aux conflits ethniques et tensions inter/intra-communautaires, véritables sèves de l'extrémisme violent.
- » **Groupe 3** : Combattre l'extrémisme violent dans le cadre de l'État de droit.
- » **Groupe 4** : Plaidoyer régional et international pour la paix, la sécurité et la réconciliation nationale.

ÉTAT DE DROIT ET EXTRÉMISME VIOLENT AU SAHEL



Groupe 1 : La criminalité organisée, terreau de la survie, de l'implémentation et de l'expansion des groupes extrémistes violents.



Groupe 2 : Les États face aux conflits ethniques et tensions inter/intra-communautaires, véritables sèves de l'extrémisme violent.

FORUM SUR LA REVUE SÉCURITAIRE AU SAHEL



Groupe 3 : Combattre l'extrémisme violent dans le cadre de l'État de droit.



Groupe 4 : Plaidoyer régional et international pour la paix, la sécurité et la réconciliation nationale

ÉTAT DE DROIT ET EXTRÉMISME VIOLENT AU SAHEL

Les résultats de cet exercice sont consignés dans le tableau suivant :

GROUPES	RECOMMANDATIONS
<p>Groupe 1 : La criminalité organisée, terreau de la survie, de l'implémentation et de l'expansion des groupes extrémistes violents</p>	<ul style="list-style-type: none"> » Contrôle ferme des frontières » Construction de la solidarité communautaire » Développer/renforcer des outils sécuritaires » Renforcer les dispositifs de contrôle frontalier » Favoriser l'expression de la pluralité et de la diversité
<p>Groupe 2 : Les États face aux conflits ethniques et tensions inter ou intra-communautaires, véritables sèves de l'extrémisme violent</p>	<ul style="list-style-type: none"> » Implication des médias » Identifier les sources de l'injustice et de l'impunité » Renforcer les mécanismes de bonne gouvernance » Changer la façon de faire la politique » Renforcer les Forces de défense et de sécurité » Lutter contre l'impunité » Lutter contre l'esclavage et le trafic humain » Renforcer le contrôle du territoire » Renforcer la cohésion sociale
<p>Groupe 3 : Combattre l'extrémisme violent dans le cadre de l'État de droit</p>	<ul style="list-style-type: none"> » Restauration de l'autorité de l'État » Élaboration de stratégies inclusives » Mutualisation » Partage des bonnes pratiques » Système de collecte et de partage des données » Analyse et réforme du cadre juridique afin de garantir les droits de l'homme » Favoriser la participation politique des jeunes et des femmes
<p>Groupe 4 : Plaidoyer régional et international pour la paix, la sécurité et la réconciliation nationale</p>	<ul style="list-style-type: none"> » Promouvoir le dialogue inclusif » Promouvoir la bonne gouvernance et les valeurs démocratiques » Renforcer la cohésion sociale » Suivi psychologique des victimes » Prise en compte des droits des enfants victimes » Dénoncer et réclamer justice » Renforcer la Société civile » Vulgariser les textes (régionaux) » Désarmer et réintégrer les extrémistes » Cibler les organisations internationales, régionales, sous-régionales, les Etats de la sous-région, les organisations de la société civile, etc.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Ces deux jours de réflexion ont permis d'évaluer les stratégies sécuritaires au Sahel, d'examiner leurs forces et leurs faiblesses. Il est ressorti des discussions les principales recommandations suivantes :

- » Dépasser le concept restrictif de sécurité conçu comme une activité exclusivement militaire et recourir à une approche basée sur la sécurité humaine, plus holistique et plus globale, englobant tous les droits fondamentaux de l'homme et mettant la priorité sur la protection des populations civiles.
D'où l'intérêt d'une stratégie régionale coordonnée, globale, inclusive, intégrée, fondée sur le concept de sécurité humaine et de développement durable ;
- » Inclusion des réponses sécuritaires par l'implication concrète des acteurs de la Société civile (notamment les femmes et les jeunes) dans tout processus d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des stratégies sécuritaires régionales et des projets de développement au Sahel ;
- » Effectuer un travail de documentation et d'analyse pour que les stratégies élaborées par les États du Sahel s'appuient sur des données empiriques ;
- » Mutualiser les moyens notamment par le partage de renseignements et la conduite d'opérations conjointes. Cependant, de tels efforts doivent se faire dans le respect des droits de l'homme et sans stigmatiser des communautés données, au risque de contribuer à grossir davantage les rangs des groupes extrémistes ;
- » Entreprendre des efforts supplémentaires pour remédier aux déficits en matière de gouvernance (politique, économique et sécuritaire) et des systèmes de justice. Aussi, faudra-t-il que la présence et l'utilité de l'État aux yeux des populations soient renforcées, notamment par la fourniture de services sociaux de base ;
- » Éviter la forte dépendance extérieure en matière de sécurité. Les pays du Sahel doivent prétendre au leadership auquel ils aspirent et s'organiser pour prendre en charge leur propre sécurité ;
- » Ne pas exclure systématiquement le dialogue avec certains éléments extrémistes. Les groupes extrémistes violents sont segmentés. Les éléments au niveau de la base, des échelons intermédiaires et du leadership ne sont pas nécessairement mus par les mêmes intérêts. Cela rend possibles des discussions à différents niveaux ;

ÉTAT DE DROIT ET EXTRÉMISME VIOLENT AU SAHEL

- » Réévaluer la réponse régionale par une plus forte implication de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union Africaine (UA);
- » Lutter contre l'extrémisme violent tout en respectant les droits de l'homme;
- » Réexaminer les causes politiques, économiques et sociales de la faillite de l'État de droit;
- » Penser à des stratégies endogènes et multiplier les pistes de réflexion : repenser l'État postcolonial, repenser la politique;
- » Procéder à la redéfinition de la crédibilité des États à lutter contre le terrorisme;
- » Mettre en place, de manière concrète, un cadre de gestion politique de la crise au centre et faire en sorte que les populations se l'approprient au niveau local afin de bénéficier réellement des dividendes de la paix;
- » Repenser les stratégies de lutte anti-terroristes qui doivent s'inscrire dans la prévention en développant des mécanismes d'alertes précoces et en impliquant l'ensemble des pays de la sous-région;
- » Mettre en exergue les causes profondes de l'extrémisme violent telles que les perceptions de l'injustice, de l'exclusion, le chômage des jeunes, la marginalisation des femmes, notamment celles victimes de violence, la mauvaise gouvernance et les violations des droits de l'homme ainsi que les lacunes constatées de l'État à fournir les services sociaux de base et y apporter les solutions idoines;
- » Inciter les États du Sahel à lutter contre l'impunité et à veiller résolument au respect des droits de l'homme dans la réponse sécuritaire;
- » Démanteler toutes les milices et accélérer le processus de réduction de la violence communautaire et la réforme du secteur de la sécurité;
- » Réhabiliter les politiques publiques dans le cadre de la prévention de la radicalisation, tout en atténuant l'approche politicienne;
- » Intégrer l'approche pragmatique par des solutions, de bonnes pratiques et donc par comment les populations de la sous-région résistent-elles à la radicalisation plus exactement à l'idéologie qu'elle véhicule;
- » Lutter contre l'injustice sociale (stigmatisation de la communauté peule);

FORUM SUR LA REVUE SÉCURITAIRE AU SAHEL

- » Comprendre les motivations des groupes armés ;
- » Procéder à un retour vers la communauté ;
- » Renforcer les droits fondamentaux des femmes (accès aux services sociaux de base) ;
- » Rendre effectif les droits des femmes à participer à la vie publique ;
- » Favoriser l'autonomisation économique des femmes et des jeunes ;
- » Renforcer la synergie d'action entre les différents intervenants au Sahel ;
- » Promouvoir une bonne coopération et un renforcement de la confiance entre les militaires et les populations civiles ;
- » Mener des opérations pour la mise en œuvre d'un programme « femmes, paix et sécurité » ;
- » Appuyer les États membres du G5 Sahel pour instaurer la sécurité et la mise en œuvre des politiques publiques visant à réduire la pauvreté et l'exclusion plus particulièrement dans les localités défavorisées et les zones frontalières ;
- » Prendre au sérieux les systèmes de réconciliation sur tous les aspects en impliquant les partenaires au développement, mais aussi les différentes parties prenantes ;
- » Renforcer la protection des journalistes ainsi que la culture de la paix et de la réconciliation ;
- » Elaborer un vaste programme de développement permettant de transformer positivement les économies, améliorer les services sociaux de base, lutter contre la corruption, assurer et renforcer la justice, la distribution équitable des richesses, mettre en place des initiatives pourvoyeuses d'emplois rémunérateurs et valorisants des jeunes ;
- » Accompagner la gestion de l'aspect sécuritaire par des programmes d'investissements à effets immédiats, des programmes de sensibilisation, de prévention, de formation rapide qui permettront de changer la vie des citoyens et de leur apporter une alternative beaucoup plus avantageuse que celle du désespoir qui les fait s'allier aux mouvements extrémistes ;
- » Envisager le dialogue avec les mouvements djihadistes ;

ÉTAT DE DROIT ET EXTRÉMISME VIOLENT AU SAHEL

- » Élaborer et diffuser des discours alternatifs à l'endroit des populations pour contrer les appels de l'idéologie djihadiste ;
- » Réfléchir sur un discours qui porte sur les préceptes d'un islam modéré et qui cible les jeunes dès la maternelle ;
- » Effectuer des études rigoureuses sur le terrain dans le but d'apporter des solutions idoines et non élaborées dans des laboratoires lointains. Les solutions doivent être portées par les acteurs locaux, régionaux appuyés par les partenaires extérieurs et non l'inverse ;
- » Faire des femmes des actrices à part entière dans les processus de pacification, car elles portent naturellement en elles le discours et le comportement de paix ;
- » Restaurer la confiance entre les décideurs et les gouvernés ;
- » Empêcher l'implantation des idéologies djihadistes par une promotion de la bonne gouvernance qui est une condition sine qua non pour la paix sur le long terme ; le dialogue est une condition préalable de la paix ;
- » Réinventer le politique et le penser autrement ;
- » Retourner à la réflexion pour comprendre ce qui passe sur le continent ;
- » Réhausser les parties réservées aux jeunes et aux femmes dans les budgets nationaux ;
- » Stimuler et soutenir les activités culturelles et de tolérance ;
- » Contrôler l'aspect stratégique de la communication (surtout l'utilisation de l'internet et des réseaux sociaux) ;

FORUM SUR LA REVUE SÉCURITAIRE AU SAHEL



Une séance des panels lors du forum



Professeur Mamadou Diouf lors d'une de ses interventions

ÉTAT DE DROIT ET EXTRÉMISME VIOLENT AU SAHEL



Mathias Tankoano, Magistrat, Président du Conseil supérieur de la communication du Burkina Faso



De gauche à droite : Lori-Anne Thérour-Bénoni, Abdoulaye Bathily, Mamadou Diouf, Bakary SAMBE.



AFRIKAJOM CENTER

9, cité CESSPI : Coopérative des Enseignants
Sénégalais du Supérieur pour l'Accession à la
Propriété Immobilière.

Mamelles/Universités

Dakar - Sénégal

221 33 825 84 40

www.afrikajomcenter.org